

## La lecture à voix haute à l'école

**La lecture à voix haute est une activité de communication.** Elle consiste à lire à autrui un texte qu'il ne connaît pas, dont il ne dispose pas pour lui faire partager une émotion, lui donner une information, provoquer une réaction.

**La lecture à voix haute s'apprend et ne sert pas à vérifier des compétences de lecteur.**

**La lecture à voix haute nécessite :**

- **Une lecture fluide.**
- **Une compréhension fine.** Ce n'est pas une étape vers la lecture silencieuse mais elle nécessite une lecture silencieuse préalablement (qui elle vise la compréhension).
- **Une écoute attentive.** On ne lit pas devant un public de façon innée. Proposer des enregistrements pour mieux s'autoévaluer ; préparer tous les élèves à des postures de spectateur/acteur.
- **Un entraînement de la langue orale ; la lecture à voix haute est une leçon de langue.** Les erreurs détectées permettent une remédiation de la langue que la lecture silencieuse ne permet pas (prononciation, déchiffrage, hésitation) et une imprégnation de la langue (structures, tournures).
- **Un entraînement spécifique et régulier afin de déclamer aisément le texte.** Des activités programmées en classe aident à l'amélioration de la diction (virelangues) et au respect de la ponctuation.
- **L'apprentissage du langage du corps :**
  - Regarder alternativement son texte et son auditoire,
  - Faire passer des sentiments, des émotions, des ressentis,
  - Jouer sur l'expression de son visage
  - Gérer sa respiration (régulière et sereine)
  - Faciliter l'entrée dans une dynamique, une lecture rythmée jouant sur la variation de la vitesse, la place des pauses (arrêts des silences)
  - Avoir envie de communiquer
  - Donner à entendre et captiver l'auditoire pour une écoute plus attentive
  - Apprendre à développer sa confiance en soi et à renforcer sa personnalité
  - Vivre une expérience unique !
- **Un choix des textes ciblés** à lire en fonction des compétences de l'élève **pour ne pas le mettre en difficulté.**

- **S'engager dans la qualité de la posture de tout le corps** : assis les pieds touchant le sol et coudes posées sur la table, ou debout, les pieds écartés à la largeur du bassin et le buste relevé fièrement !

**La lecture à voix haute permet de mettre en œuvre des projets d'expression**, des mises en scène théâtralisées, des lectures spectacles, une présentation d'exposé, un livre audio, la voix-off d'un montage multimédia ....

Ainsi, **une lecture à voix haute travaillée** permettra dans sa façon de la lire, de concevoir le texte, de donner du sens, de prendre plaisir de jouer avec la langue afin d'offrir au public **une lecture engagée, motivante et experte** afin d'obtenir en retour une belle qualité d'écoute.

### **Mon parti-pris : C'est une question de motivation !**

Le choix des albums, les textes, les poèmes et la possibilité de jouer entre pairs afin de faire vibrer les mots.

#### **A partir d'exemples :**

- des albums « La bonne humeur de Loup Gris » Gilles Bizouerne
  - Un livre « la nuit du visiteur » Benoit Jacques
  - Des poèmes de Hélène Suzzoni
  - Des poèmes de Jean Tardieu, Robert Desnos, Alfred de Vigny, Apollinaire, Rimbaud, Jacques Prévert,
  - Des romans de Jean-Claude Mourlevat de « L'homme à l'oreille coupée », « Le petit royaume »
  - Des romans de Roal Dahl
  - Histoires pressées Bernard Friot
  - La chèvre de Monsieur Seguin
  - Le petit chaperon rouge de Charles Perrault et tous les contes détournés
  - Les Fées de Charles Perrault
  - La sorcière de la rue Mouffetard Pierre Gripari
  - Le petit Prince Antoine de Saint-Exupéry
- Des écrits : Des textes issus de la poésie, des albums et des romans, des fables, des scènes de Théâtre, des chansons à texte, des comptines.
    - Dialogués
    - Humoristiques
    - Dramatiques
    - Des extraits proposant des types de formes et d'écrits différents (Cf.diaporama)

**Didactique : doc Eduscol : accompagnement personnalisé en 6<sup>e</sup> : lire un texte à haute voix de manière à ce qu'il soit compris par d'autres**

### **La comptine et l'éducation musicale au service de la conscience phonologique :**

A travers les comptines (textes, mélodies, rythmes) l'enseignement de l'éducation musicale et sa pratique régulière permettra une meilleure conscience linguistique et phonologique tout en mettant en place les bases musicales de la voix parlée ou chantée (intonation, intensité, hauteur, durée, rythmes) :

- Permettre aux élèves de chanter ou de dire des comptines, des textes (plaisir d'écouter et de jouer avec les mots)

- Amener les enfants à la conscience phonologique par des jeux spontanés :

**c'est développer des compétences auditives (entendre et reconnaître des sons), articulatoires (émettre des sons) et syntaxiques (mettre en ordre les mots).**

La comptine s'y prête bien, en effet elle améliore la prononciation et l'articulation, permet l'appropriation des réalités sonores de la langue, l'imprégnation des règles linguistiques et des modèles syntaxiques.

Les jeux phoniques aident les élèves à se représenter l'écrit comme système d'encodage de la partie sonore du langage.

Ils induisent l'écoute, la segmentation, la manipulation des petites unités phonique de la langue.

C'est par des exercices phonologiques que l'enfant doit prendre conscience des sons avant tout de l'appareil phonatoire qui le produit.

#### **La prononciation (langue, lèvres, palais, respiration)**

La prise de conscience que les mots qu'il utilise peuvent être découpés en unités plus petites.

Les comptines offrent une musicalité qui favorise la mémorisation et donc les automatismes (Cf.doc)